

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 365.965

Joug articulé.

M. PAUL BARTHÉLEMY résidant en France.

Demandé le 26 avril 1906.

Délivré le 12 juillet 1906. — Publié le 24 septembre 1906.

Le joug de la présente invention, applicable aux moissonneuses, moissonneuses-lieuses et faucheuses de tous systèmes, supprime la limonière tout en répartissant l'effort de traction sur la selle de chaque cheval. Il permet un réglage facile à l'aide du crochet fixé au timon, lequel s'adapte à la chaîne du joug à hauteur demandée par le genre d'attelage.

10 A toute taille de cheval le joug ci-dessus est applicable, grâce aux deux bras B pris dans le tube A en fer, formant chape et ainsi permettant l'écartement ou le rapprochement que demande le genre d'attelage.

15 Son montage est d'une facilité remarquable, grâce à sa conformation, il n'embarasse en rien dans l'attelage.

Son poids, évalué environ à 8 kilogrammes, se répartit régulièrement sur chaque cheval.

20 Un attelage muni de ce joug peut tout aussi facilement reculer qu'avancer.

*Montage.* — Ce joug est apposé sur la selle de chaque cheval; l'on fixe alors le crochet à la chaîne du joug, à hauteur convenable pour l'attelage; ensuite, l'on passe les sous-ventrières et les attache aux anneaux à galets C. 25

Donc l'on peut dire que le joug de cette invention constitue un progrès énorme dans le genre attelage pour machines agricoles.

Tout en supprimant les embarras qu'occasionne une limonière, il répartit les efforts de traction sur chaque cheval. 30

De plus, grâce à son montage facile et à son poids vraiment remarquable, il économise temps et manœuvre, tout en étant un vrai 35 bien-être pour les chevaux.

BARTHÉLEMY.

Par procuration :

ARMENGAUD jeune.

Prix du fascicule : 1 franc.

